

**Madame Marisol TOURAINE**  
**MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES**  
**ET DE LA SANTE**  
**14 avenue Duquesne**  
**75350 PARIS Cedex**

Paris,  
Le 21 janvier 2013

Madame la Ministre,

Nous avons appris l'échec des négociations entre la société AMGEN et le C.E.P.S. concernant le prix du médicament PROLIA® indiqué dans le traitement de l'ostéoporose post-ménopausique et par conséquent l'impossibilité d'avoir ce traitement remboursé pour nos malades.

Quelles que soient les raisons de cet échec, nous voulons vous dire au nom de la Société Française de Rhumatologie (SFR), de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie (SFGG) et du Groupe de Recherche et d'Information sur les Ostéoporoses (GRIO) notre réelle déception face à cette information. Nous pensons qu'il s'agit d'un traitement innovant dans le domaine et les différences commissions ayant évalué le dossier partagent cet avis. Ce médicament avait en effet passé avec succès l'étape d'Autorisation de Mise sur le Marché à l'EMA puis l'étape de la commission de transparence à l'HAS. Celle-ci avait recommandé son remboursement en deuxième ligne en relais des bisphosphonates qui constituent le traitement de première ligne de cette maladie partout dans le monde.

Nous comprenions cette proposition de la commission de transparence qui tenait compte des éléments scientifiques mais aussi de l'environnement médico-économique difficile auquel nous avons à faire face tous ensemble. L'échec des négociations au C.E.P.S. aboutit à une situation unique en Europe alors que dans les autres pays, les conditions d'accessibilité au traitement et à son remboursement rejoignent le plus souvent celles proposées par la commission de transparence.

Nous ne savons pas dans quelle mesure cette situation est irréversible. C'est pourquoi nous vous sollicitons en tant que Ministre de la Santé, particulièrement vigilante sur les problèmes de la santé de la femme, pour voir dans quelle mesure nous pourrions enfin proposer ce traitement dans le cadre des recommandations de l'HAS. Nous sommes actuellement confrontés à des situations dans lesquelles le PROLIA® nous serait nécessaire pour la prise en charge de nos patientes car sans alternative. C'est le cas notamment des personnes âgées avec une fonction rénale altérée, une population fréquemment à haut risque de fractures sévères liées à l'ostéoporose telles que la fracture de hanche.

Nous tenons à vous préciser que notre démarche est totalement indépendante de la société AMGEN. Bien sûr, en tant qu'experts nationaux de l'ostéoporose, certains d'entre nous ont des conflits d'intérêt avec cette société, notamment pour avoir participé au développement de ce médicament qui est également une belle aventure scientifique.

Nous sommes prêts à vous rencontrer ainsi que vos conseillers, si vous le souhaitez, pour vous apporter notre éclairage sur ce dossier.

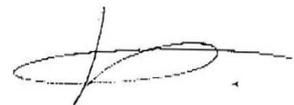
Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre respectueuse considération.



Pr Bernard Combe  
Président de la Société  
Française de  
Rhumatologie



Pr Thierry Thomas  
Président du GRIO



Pr Olivier Hanon  
Président de la Société  
Française de Gériatrie  
et Gérologie